# Burundi : Trois ONGs saisissent le CNC contre la radio Rema FM

@rib News, 12/06/2012MOT LIMINAIRE DE LA CONFERENCE DE PRESSE DU 12 JUIN ANIMEE PAR LES PRESIDENTS DES ORGANISATIONS : ACAT-BURUNDI, APRODH ET FORSCMesdames, messieurs les journalistes, Nous vous avons conviÃ©s Ã  cette confÃ©rence de presse pour informer lâ€™opinion nationale et internationale que nous venons de saisir le Conseil National de la Communication pour porter plainte contre la radio Rema FM suite Ã  la diffusion en dates du 8 et 9 juin 2012 dâ€™un Ã©ditorial comportant des propos faux, graves, injustes et diffamatoires Ã  lâ€™encontre d prÃ©sidents des organisations ACAT-Burundi, APRODH et FORSC tout comme il attaque toute autre personne ayant eu Ã dÃ©noncer lâ€™exÃ©cution ignoble du jeune JuvÃ©nal Havyarimana dont le corps sans vie a Ã©tÃ© dÃ©couvert le 05 juin der aprÃ¨s quâ€™il aurait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© le 28 mai par des gens en uniforme de police.
Tout en restant particuliÃ¨rement attachÃ©s Ã  la libertÃ© de la presse, nous avons dÃ©cidÃ© de porter plainte contre la radio Rema FM pour diffÃ©rentes raisons : 1. Lâ€™Ã©ditorial en question de la radio Rema FM contient, sans fournir aucune preuve, des accusations trÃ¨s graves contre Pacifique NININAHAZWE, Pierre Claver MBONIMPA et Armel NIYONGERE, respectivement DÃ©lÃ©guÃ© GÃ©nÃ©ral du Forum pour le Renforcement de la SociÃ©tÃ© Civile (FORSC), PrÃ©sident de lâ€™Association pour la Protection des Droits Humains et des Personnes DÃ©tenues (APRODH) et PrÃ©sident de lâ€™Action ChrÃ©tiens pour lâ€™Abolition de la Torture (ACAT-Burundi). Il les accuse notamment : - de vouloir le renversement des institutions lÃ©gitimes, de faire partie dâ€™un groupe dâ€™individus qui se sont donnÃ©s la mission de dÃ©truire le Burundi av allures de rebelles ; - de reprÃ©senter des organisations qui sâ€™identifient Ã  des dÃ©linquants, des bandits et des assassins de faire partie dâ€™agitateurs animÃ©s dâ€™un extrÃ©misme chronique qui ne rÃªvent que le retour Ã  la guerre ; - dâ€™enco faire la promotion des malfaiteurs. Il est inadmissible quâ€™on porte contre des citoyens honnÃªtes des accusations aussi graves sans les Ã©tayer par des preuves irrÃ©futables. 2. Lâ€™Ã©ditorial en question de la Radio Rema FM met en danger la v des responsables des trois organisations FORSC, APRODH et ACAT-Burundi en les comparant aux ennemis de lâ€™indÃ©pendance du Burundi et en appelant la population burundaise Ã  attaquer les trois responsables Â« qui ne chercheraient quâ€™Ã  dÃ©truire les oeuvres de la population et Ã  saboter la fÃªte du cinquantenaire de lâ€™indÃ©pendance Ledit Ã©ditorial de la Radio Rema FM sâ€™inscrit dans une longue suite dâ€™Ã©ditoriaux et Ã©missions dont le but est de dÃ©sinformer la population, de jeter lâ€™opprobre sur tous ceux qui critiquent lâ€™action du gouvernement en dÃ©nonÃ§ant le abus du pouvoir et de dÃ©nigrer leurs organisations. La continuation de tels agissements, dans lâ€™inaction des organes de rÃ©gulation de la presse, finira par menacer la dÃ©mocratie et la libertÃ© mÃªme de la presse. 4. Ledit Ã©ditorial continue son entreprise de dÃ©naturation des organisations de la sociÃ©tÃ© civile en les associant Ã  lâ€™opposition politique et en les faisa passer pour des suppÃ´ts de puissances Ã©trangÃ¨res ennemies du Burundi. Il crÃ©e une confusion inacceptable en plaÃ§ant dans la rÃ©bellion des organisations de la sociÃ©tÃ© civile qui nâ€™ont jamais contestÃ© la lÃ©gitimitÃ© du pouvoir La dÃ©nonciation des abus du pouvoir et lâ€™expression lÃ©gale des demandes de la population nâ€™a rien Ã  avoir avec la rÃ©bellion. 5. Le mÃªme Ã©ditorial recourt Ã  lâ€™amalgame en accusant de trahison Ã  la nation la rÃ©ception des aides extÃ ou la publication des rapports sur le Burundi. Il ignore pourtant que le principal bÃ©nÃ©ficiaire des aides des puissances taxÃ©es dâ€™ennemies du Burundi est de loin le gouvernement et que toutes les autres aides sont donnÃ©es dans le cadre de conventions internationales nÃ©gociÃ©es et ratifiÃ©es par le mÃªme gouvernement. De mÃªme la publication des rapports sur le pays est une libertÃ© reconnue aux dÃ©fenseurs de droits de lâ€™homme Ã  travers les conventions internationales ratifiÃ©e par le Burundi et par la dÃ©claration des Nations Unies sur les dÃ©fenseurs des droits de lâ€™homme Ã©galement adoptÃ©e p gouvernement du Burundi. 6. Nous rappelons que la Radio Rema FM a continuÃ© Ã  diffuser son Ã©ditorial en dÃ©pit dâ€™une interdiction formulÃ©e par le Conseil National de la Communication. Cette arrogance serait due Ã  un traitement de faveur dont ladite radio aurait longtemps bÃ©nÃ©ficiÃ© malgrÃ© des dÃ©rapages dÃ©criÃ©s par des victimes, des partenaires du mÃ des observateurs. Nous demandons au Conseil saisi de prendre le courage Ã  deux mains pour nous faire justice. Il importe de souligner ici que nous nâ€™ignorons pas que lâ€™objectif non avouÃ© de lâ€™Ã©ditorial de la Radio Rema FM, co lâ€™avait fait Ã  dâ€™autres occasions, est de nous dÃ©tourner du vrai dÃ©bat qui se rapporte Ã  la problÃ©matique des exÃ© extrajudiciaires. Plusieurs dizaines dâ€™exÃ©cutions ont Ã©tÃ© rapportÃ©es lâ€™annÃ©e derniÃ¨re, dÃ©criÃ©es par la comm internationale et les organisations burundaises. Aucune lumiÃ¨re nâ€™a Ã©tÃ© apportÃ©e par les autoritÃ©s burundaises sur c cas et les bourreaux continuent Ã  bÃ©nÃ©ficier dâ€™une totale impunitÃ©. La rÃ©cente exÃ©cution de JuvÃ©nal HAVYARIM une preuve que le phÃ©nomÃ¨ne est loin dâ€™Ãªtre terminÃ©. Comme dans dâ€™autres cas similaires, le gouvernement a bri son silence tandis que lâ€™opinion nationale Ã©tait choquÃ©e par les propos du gouverneur de Gitega soutenant que la victime nâ€™Ã©tait quâ€™un jeune dÃ©linquant. Nous tenons encore une fois Ã  exiger une enquÃªte rapide sur lâ€™exÃ©cution de J HAVYARIMANA et le chÃ¢timent exemplaire de ses bourreaux. Nous demandons le dÃ©but des enquÃªtes et des rapports sur chaque cas dâ€™exÃ©cution extrajudiciaire rapportÃ© depuis la fin des Ã©lections de 2010, faute de quoi nous en appeller Ã  une mobilisation populaire contre les exÃ©cutions extrajudiciaires. A la veille de la cÃ©lÃ©bration du cinquantenaire de lâ€™indÃ©pendance du Burundi, nous demandons un signal fort des autoritÃ©s burundaises pour que lâ€™exÃ©cution de JuvÃ HAVYARIMANA soit la derniÃ¨re et clÃ´ture cette longue histoire sanglante et fratricide du Burundi. Nous sommes par ailleurs prÃ©occupÃ©s par le phÃ©nomÃ¨ne des enlÃ¨vements et dÃ©tentions arbitraires qui sâ€™observent ces derniers jours un certain nombre de provinces. Nous demandons quâ€™il soit Ã©galement mis fin Ã  ce phÃ©nomÃ¨ne et la libÃ©ration des victimes avant la cÃ©lÃ©bration du cinquantenaire. De notre part, nous rassurons sur notre dÃ©termination Ã  poursuivre notre engagement pour la cause des droits de lâ€™homme. Aucune menace, dâ€™oÃ¹ quâ€™elle vienne, ne viendra Ã  bout de notr dÃ©termination. Nous tenons enfin Ã  rÃ©affirmer notre attachement Ã  la libertÃ© de la presse tout comme aux autres droits fondamentaux de la personne. Nous craignons plutÃ´t que les dÃ©rapages de la radio Rema FM pourraient servir de prÃ©textes pour la restriction de cette libertÃ© fondamentale. En passant, nous fÃ©licitons, remercions et encourageons les journalistes et les media burundais qui continuent Ã  se dÃ©mener, dans un environnement pas toujours facile, pour fournir une information Ã©quilibrÃ©e Ã  la population burundaise et qui ne cessent de nous appuyer dans le combat pour lâ€™Ã©tablissement dâ€™une sociÃ©tÃ© vÃ©ritablement dÃ©mocratique respectueuse des droits de chacun. Nous vous reme

Ã  Bujumbura, le 12 Juin 2012 - Le PrÃ©sident de lâ€™ACAT- Burundi : Maitre Armel NIYONGERE - Le PrÃ©sident de lâ€™AF
: Pierre Claver MBONIMPA - Le DÃ©lÃ©guÃ© GÃ©nÃ©ral de FORSC : Pacifique NININAHAZWE